



Déclaration CGT au Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans 26 mars 2024

Au niveau international

Lundi 26 février, le président de la République a cru bon de mettre en perspective un possible déploiement de troupes de l'OTAN sur le sol ukrainien, tout en actant l'absence de consensus des pays concernés. Il s'est aussitôt attiré, à juste titre, les foudres de plusieurs pays de l'OTAN et de l'Union européenne.

Sur le terrain éminemment sensible de la politique internationale et alors que les tensions s'aiguisent, Macron fait, une fois de plus le choix, de se mettre en avant pour des motifs politiques liés aux élections européennes.

Les questions diplomatiques, la sécurité et les droits des populations sont trop importants pour être laissés à des calculs politiques et à des annonces qui décrédibilisent la France sur la scène internationale.

En Ukraine, comme à Gaza et partout dans le monde, l'urgence est d'agir pour la paix !

La France doit demander de cesser le feu immédiatement !

Concernant notre constitution

Pour la première fois, la France a érigé le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au rang de liberté fondamentale. Notre État est devenu alors le seul au monde à inscrire le droit à l'avortement dans sa Constitution, alors que celui-ci recule dans de nombreux pays menacés par des gouvernements réactionnaires.

L'inscription dans la Constitution du droit à l'IVG est une victoire historique des mobilisations où la CGT a pris toute sa place.

Cependant, une précision : ce n'est pas le droit à l'avortement à proprement parler qui est inscrit dans la Constitution. Ce nouveau droit inscrit assure la liberté aux femmes d'avorter. Cependant, l'application doit être garantie, ce qui n'est pas à ce jour une assurance vu les propos. Sans parler d'une éventuelle remise en cause par un futur gouvernement ! Pour l'heure, la FNME-CGT se félicite toutefois de ce qui reste une avancée historique. La CGT espère étendre cette avancée au-delà de nos frontières, notamment par l'inscription du droit à l'IVG dans la charte européenne des droits sociaux.

La question des Salaires toujours omniprésente !

Après les + 2% insuffisants sur le SNB et par suite des négociations de Branche, les NAO par entreprises n'ont pas toujours été à la hauteur. Certaines directions comme celles d'EDF ou d'ENEDIS ont été jusqu'à renvoyer les négos vers celles pour « l'intéressement » peu fructueux également. En revanche, nous notons tout de même que là où la CGT est forte, comme à ELENGY, STORENGY, Gaz De Bordeaux ou à la CNR... les négociations sont nettement plus favorables aux agents. Les employeurs refusant catégoriquement de partir sur du salaire socialisé, il aura fallu négocier sur de la rémunération variable. La CGT l'a systématiquement fait écrire dans les protocoles : « Il faudra que ces primes soient traduites en salaire par la suite... ». En résumé on parle de montants mensuels nets pouvant aller de 100 à 250€ par mois. Ce n'est tout de même pas négligeable. Les salariés doivent comprendre et mesurer que ces gains proviennent de la lutte accompagnée et coordonnée par la CGT !

Attention tout particulièrement à l'abord de la 3ème étape, ou du 3ème round de négociation salariale sur la transformation de la grille des salaires prévue en fin avril prochain.

Loi intitulée Protection EDF contre un démembrement

Sur le projet de loi contre le démembrement de l'entreprise, le projet de loi intitulé Protection EDF contre un démembrement a été adopté en 3ème lecture à l'Assemblée nationale ce jeudi 29 février après de nombreux débats parlementaires. Le projet soumis au vote à l'Assemblée nationale visait à :

- Inscrire dans la loi la protection d'EDF contre un démembrement.
- Étendre les TRVE aux artisans, aux TPE, aux petits agriculteurs et collectivités
- Garantir la propriété d'Enedis à 100% par EDF

Pour rappel, la FNME CGT soutenait ce projet de loi qui permet, d'une part, de protéger un nombre conséquent d'utilisateurs de l'augmentation des prix de l'énergie et d'autre part de protéger EDF, de nouvelle velléité de découpage. Ainsi, ce vote fixe dans la loi toute éventuelle velléité de démembrement, c'est une première victoire dans la bataille des idées pour le service public de l'Énergie. Pour sortir de cette logique de marché et pour revenir à un monopole public, la prochaine étape devra être la nationalisation du secteur : une électricité et un gaz en propriété publique et avec un contrôle des salariés, des élus et des collectifs d'utilisateurs.

Dans les semaines à venir, les appels à mobilisation vont être des moments essentiels pour créer des convergences, mardi dernier, les retraités étaient déjà appelés à se mobiliser, pour exiger :

- L'augmentation immédiate des retraites et pensions de 10 %
- Des mesures solidaires pour revaloriser les petites pensions
- La re-matérialisation des bulletins de retraites et pensions
- Le développement des services publics sur l'ensemble du territoire

La FNME appelle ses syndicats et tous les salariés à soutenir le carrefour des luttes qui aura lieu devant le site de Cordemais avec la présence de Sophie Binet, le 17 avril. La FNME salue la proposition d'organiser aussi le 25 avril, à l'occasion de la journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail, des actions sur les conditions de travail et la pénibilité et de multiplier les cahiers revendicatifs sur le sujet dans les entreprises et les branches.

Le 1er mai sera un nouveau temps fort de mobilisation pour entre autres, les questions de liberté syndicale.

Et pour finir, avant d'entamer mes grandes vacances qui approchent (yes plus que 17 jours de travail !), je me permets puisque nous allons bientôt devoir voter (pour les européennes en juin) de vous dire :

Hier comme aujourd'hui, les syndicalistes se doivent d'être dans l'action au quotidien contre la propagation des idées d'extrême droite. Au quotidien, dans le cadre du travail, mais aussi au sein de nos cercles amicaux et familiaux, la bataille des idées est rude face aux mensonges et thèses conspirationnistes qui se développent dans un environnement de néolibéralisme violent, de pandémie mondiale et maintenant de guerre.

L'extrême-droite est un poison, La solidarité est l'antidote !

